



DREAL LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Défrichement de 8 ha pour la construction du parc éolien de Landelle sur le territoire de la commune de SAISSAC

- N° AE-CERFA : F09114P0170
- Pétitionnaire ou maître d'ouvrage : EDF EN France (béziers)
- Intitulé de l'opération : Défrichement de 8 ha pour la construction du parc éolien de Landelle sur le territoire de la commune de SAISSAC
- Formulaire : [F09114P0170](#) (format pdf - 508,3 ko - 17/12/2014)
- Annexes du dossier : [Annexe_P0170](#) (format pdf - 785.7 ko - 17/12/2014)
- Localisation :



- Date dossier complet : 12/12/2014
- Date limite de décision : 16/01/2015
- Décision [1] : OUI] Décision tacite vaut obligation réalisation d'une étude d'impact.

[1] Si Oui, étude d'impact requise. si Non, pas d'étude d'impact à réaliser

© Site INTERNET de la DREAL Languedoc-Roussillon

Imprimé le : 09/12/2015 10:42:12

Adresse de cette page : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/defrichement-de-8-ha-pour-la-construction-du-parc-a5192.html>

Chemin d'accès : Accueil > Urbanisme Logement Evaluation environnementale > Evaluation environnementale > Etude d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements > Les dossiers objet d'un examen au cas par cas > Les décisions au Cas par Cas > Aude > Dossiers 2015 AUDE